

Compte-rendu de visite du projet EPIA (Echange de Pratiques Innovantes et Agroécologiques)

Séance n°28 : Agroforesterie en viticulture 07/07/22

Journée organisée par : Bruno Loquet (FD CIVAM 30)

Ferme visitée : Mas des ROQUETS, Sommières (30250)

Les participants :

- Elian D., vigneron à Sommières
- Léo S., vigneron à Sommières
- Sœur N., vigneronne à la Bastide d'Engras
- Grégory P., salarié à la Bastide d'Engras
- Antoine M., maraîcher à Sommières
- Henri B., vigneron à St Bauzély
- Elodie M., maraîchère

Les objectifs de cette matinée d'échange :

- Connaître et comprendre un projet agroforestier en viticulture
- Echanger sur sa faisabilité technique
- Partage et retour d'expériences sur le projet réalisé au Mas des Roquets

Tour de table des participants :

Henri B.: vigneron à St Bauzély. Depuis 15 ans, le sol n'est plus travaillé sur le domaine. L'enherbement est maîtrisé par le broyage et la tonte. Epamprage et désherbage manuel sous les ceps. 3 ha de vignoble, 8000 pieds de vigne. Henri est aussi producteur de céréales (parcelle au sein de laquelle il y a des arbres)

Sœur N., Monastère de Solan, Bastide de l'Engras. Depuis 1992 en AB, 60 ha, 10 ha en culture. Le reste des surfaces sont des forêts, présence d'un ruisseau avec débit permanent. La culture principale est la vigne (5,3 ha - 4400 pieds/ha), le reste des surfaces sont en arboriculture (châtaigner et olivier), et maraîchage. Le monastère porte une réflexion pour ombrer les cultures maraîchères : projet de planter des vignes en pergolas. Réflexion portée aussi sur la mise en place d'un projet agroforestier proche de la ripisylve, le monastère souhaite planter des noyers (pour les fruits) et mettre en place du maraîchage en dessous. Le projet s'inspire du projet Arbratatouille (légumes "ratatouille" sous couverts noyers bois à large espacement - à Vézénobres).

Depuis 2012, il n'y a plus de travail du sol au monastère de Solan. Les parcelles sont enherbées.

Pour les nouvelles plantations de vigne, le monastère a travaillé avec le pépiniériste Lilian Bérillon (à Jonquières - 84) car souhaite d'implanter du matériel greffé en fente (afin de réduire le risque ESCA et mortalité des plants).

Grégory P.: employé au monastère de Solan, travail sur les cultures

Antoine M.: maraîcher installé au mas des Roquets, production et transformation des légumes : sauces, ketchup, chutney... Antoine utilise la fermentation pour transformer sa production. La parcelle est entre 2 lignes d'arbres plantés sur le mas pour l'Agroforesterie.

Elodie M.: maraîchage et transformation

Elia D.: vigneron à Sommières, installé au Mas des Roquets depuis 2018. Elia travaille au vignoble et gère la mécanique sur le domaine.

Elia s'est formé auprès d'Agrooof et de la FD Civam 30 avant de mettre en place le projet agroforestier.

Léo S.: vigneron à Sommières, installé au Mas des Roquets depuis 2018. Léo travaille au vignoble et à la vinification au Mas des Roquets.

Le projet Agricole et agroforestier du Mas des Roquets:

Le projet agricole du Mas des Roquets est à l'origine un projet d'installation en collectif en pluriactivité sur la ferme à Sommières.

Aujourd'hui, Elia et Léo sont installés en viticulture et Antoine en maraîchage. Une réflexion est portée actuellement sur le meilleur statut juridique à adopter (le GAEC pourrait être la meilleure option).

Installation en 2018 (premières vendanges en 2019), sur un vignoble de 8 ha.

Initialement, les raisins étaient livrés à la Cave Coopérative Les Vignerons du Sommiérois. La cave coopérative développe les projets sur l'AB et aussi sur la biodiversité (projet avec le CoGard). Elian et Léo souhaitent vinifier une partie de leur production chez eux et livrer une partie des raisins à la cave coopérative.

Le projet agroforestier a été motivé par la création de diversité au sein des parcelles et la volonté de "redécouper" les grandes surfaces au sein du vignoble (grande parcelle d'un seul tenant). Elian et Léo souhaitaient installer une continuation du biotope environnant (garrigues et forêts) au sein de la parcelle.



Suite à diverses formations (réalisées avec la FD CIVAM 30 et Agroof), Elian et Léo ont fait appel à la SCOP Agroof pour être accompagnés sur les différentes étapes de leur projet (réflexion, diagnostic du sol, choix des essences, dispositif de plantation...).

Agroof est un bureau d'études spécialisé en Agroforesterie et œuvre dans la recherche, la formation, le conseil et la mise en place de projet agroforestier. L'agroforesterie est définie comme une pratique agricole associant les arbres et les cultures sur une même parcelle.

Le projet du Mas des Roquets a bénéficié d'une subvention (80%) : réponse à un cahier des charges.

NB : les espèces de production arboricoles (comme l'amandier ou l'olivier) ne sont pas éligibles.

1120 arbres ont été plantés (janvier 2020) : pour cela, 2 rangs de vigne ont été arrachés tous les 40m afin de créer un espace (10 à 15m) pour planter des rangées d'arbres au sein du vignoble

Il n'y a pas de concurrence entre arbre et vigne pour le moment (le rang de plantation est assez large et éloigné des rangs de vigne mitoyens). Le sol est profond, limoneux.

38 essences d'arbres différents ont été plantées pour créer une forte diversité, selon le principe de la haie ondulée (alternance d'essences de hauteurs différentes).

Parmi les 38 essences choisies, certaines appartiennent au milieu environnant et à la garrigue (Chênes verts, micocouliers, arbousiers...) : c'est une prolongation du biotope.

Aussi, 10% des arbres plantés (soit 110 arbres) sont des essences cultivées en arboriculture mais il n'est pas prévu de récoltes (arbres trop dispersés, récoltes trop étalées) ... les fruits permettront d'entretenir la biodiversité.

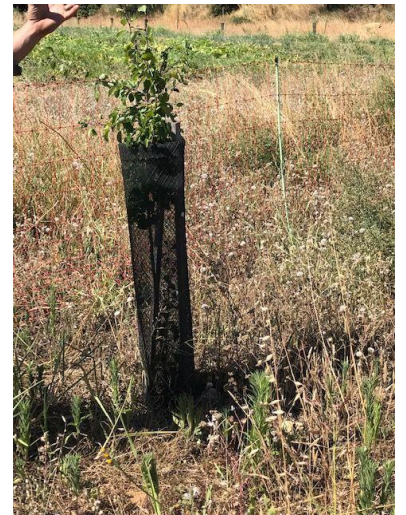
Pour les essences de haut jet, une valorisation sera à prévoir (en cours de réflexion).

Les enjeux et objectifs pour le mas des Roquets :

- **L'eau** : permettre l'infiltration de l'eau dans le sol et favoriser la réserve utile.
- Le **climat** : ombre et fraîcheur sur des périodes de fortes températures ou sécheresse (remontée d'humidité)
- **Préservation des sols** : lutte contre l'érosion
- Réservoir de **biodiversité**

La visite de la parcelle a permis de constater un bon développement des arbres.

- Irrigation la 1ère année (2020)
- Paillage bois de 6 cm (type BRF) au pied des arbres : lutte contre les adventices et préservation ressources en eau
- Mise en place de filets de protection autour des arbres (protection lapins et brebis)
- Mise en place de filets "ovins" autour de la parcelle car un pâturage hivernal de moutons est réalisé



La parcelle est enherbée (enherbement naturel et implantation d'un engrais vert Luzerne et phacélie). L'entretien du sol est réalisé par roulage et / ou broyage (matériel employé : rouleau faca, broyeur, intercep).



Pour aller plus loin :

- <https://agroof.net/>
- le projet Arbratatouille: <https://arbratatouille.projet-agroforesterie.net/>
- <https://adrenome.projet-agroforesterie.net/>